

A13 Elargissement à 2x3 voies
Entre Pont-**l'Evêque et Dozulé**

Réunion Publique

22 septembre 2020 - Dozulé



Sommaire

1. Avancement chantier et calendrier à venir
2. Aménagements paysagers
3. Avancement des mesures de protection acoustique
4. **Les moyens d'information**
5. Questions diverses



Bref rappel du projet

Opération : **Elargissement de l'A13 à 2x3 voies**

Lieu: Entre les échangeurs de Pont-L'Evêque et Dozulé => 22 km

Besoin : Saturation du trafic - 42 000 véhicules/jour en moyenne

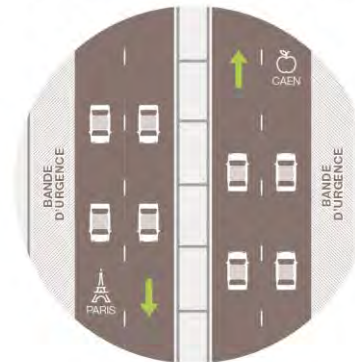
Objectifs : + de sécurité => **Aménagement de bandes d'urgence plus larges,**

+ de fluidité => Une voie de circulation supplémentaire,
qui permet d'améliorer la circulation

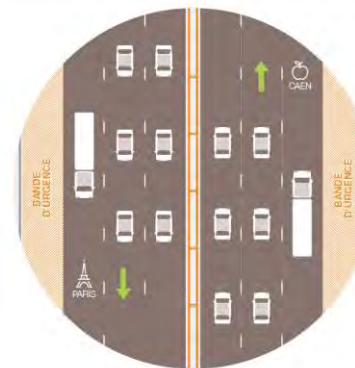
Une autoroute + verte => Aménagement de bassins
de rétention pour réduire les risques de pollution.

Financement : **163 M€ HT financés par Sapn**

AVANT TRAVAUX
CIRCULATION 2X2 VOIES
Dans chaque sens de circulation, deux voies
avec des bandes d'urgence étroites



APRÈS TRAVAUX
CIRCULATION 2X3 VOIES
Dans chaque sens de circulation, trois voies
et des bandes d'urgence plus larges



Les acteurs du projet

Sapn : **Maitre d'ouvrage du projet**

Le groupement Systra / Artelia / Iris Conseil : **Maitre d'œuvre du projet**

Cabinet Yseis : Coordonnateur Santé Prévention Sécurité

Les principaux marchés attribués :

- Bouygues/Eiffage, GTM/Eurovia et Demathieu-Bard/Le Foll/Valerian : Pour les ouvrages
- Demathieu-Bard / Le Foll / Berthold / Cardem : Marché de « Démolition / Reconstruction » pour 4 PS
- Groupe NGE (Guintoli, Siorat, Agilis, NGE Génie Civil, EHTP) : **Elargissement de l'autoroute** (terrassements, chaussées, et 3 ouvrages)
- Saint Martin Paysage / Sarl Lafosse et fils : Aménagements paysagers
- Activert : Génie écologique
- Segat : Foncier
- Ingetec : **Maitre d'œuvre spécifique**



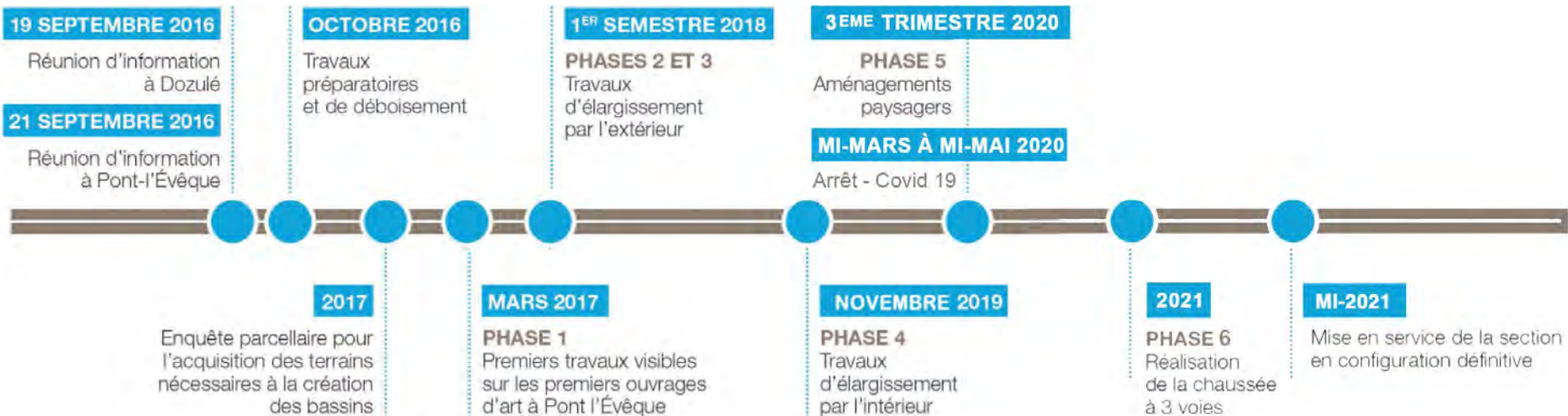
Entreprises
majoritairement
implantées en
Normandie



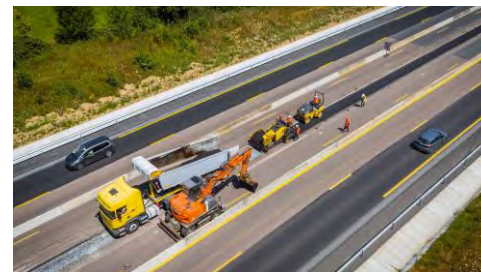
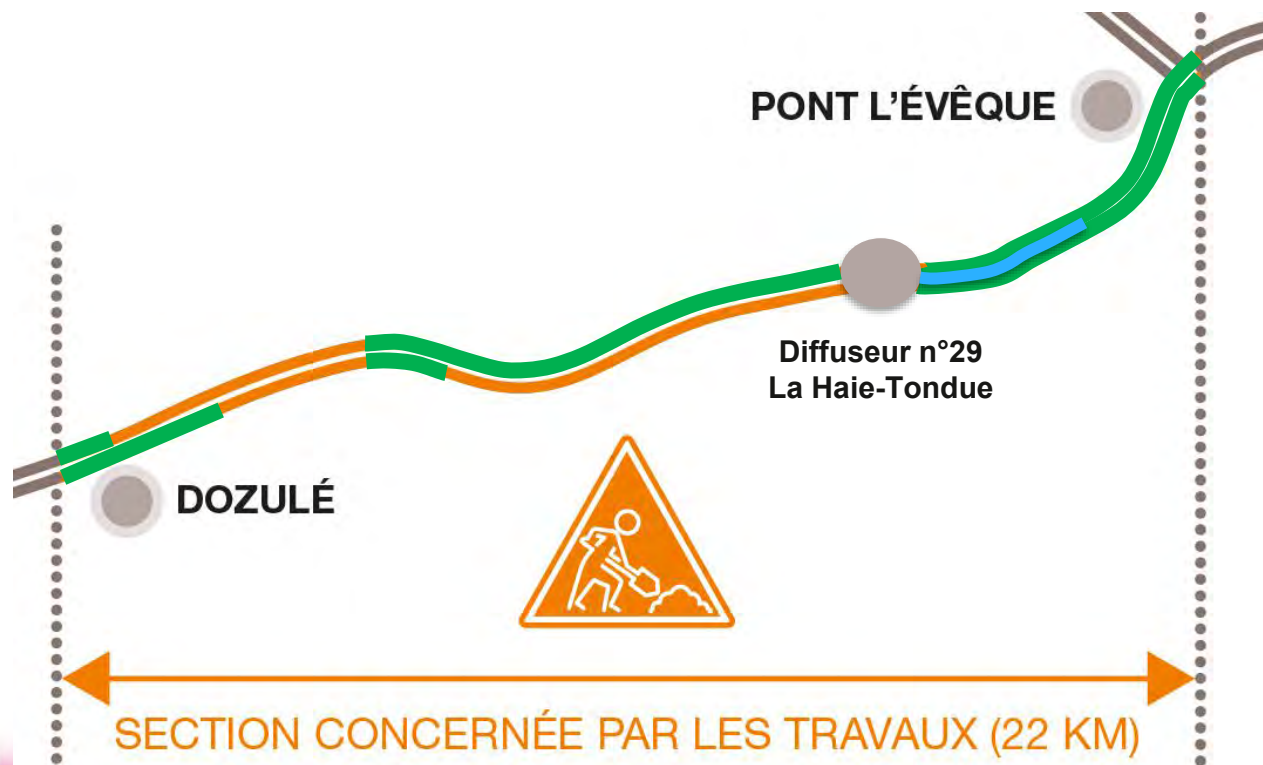
1 Travaux et Planning





Planning de l'opération

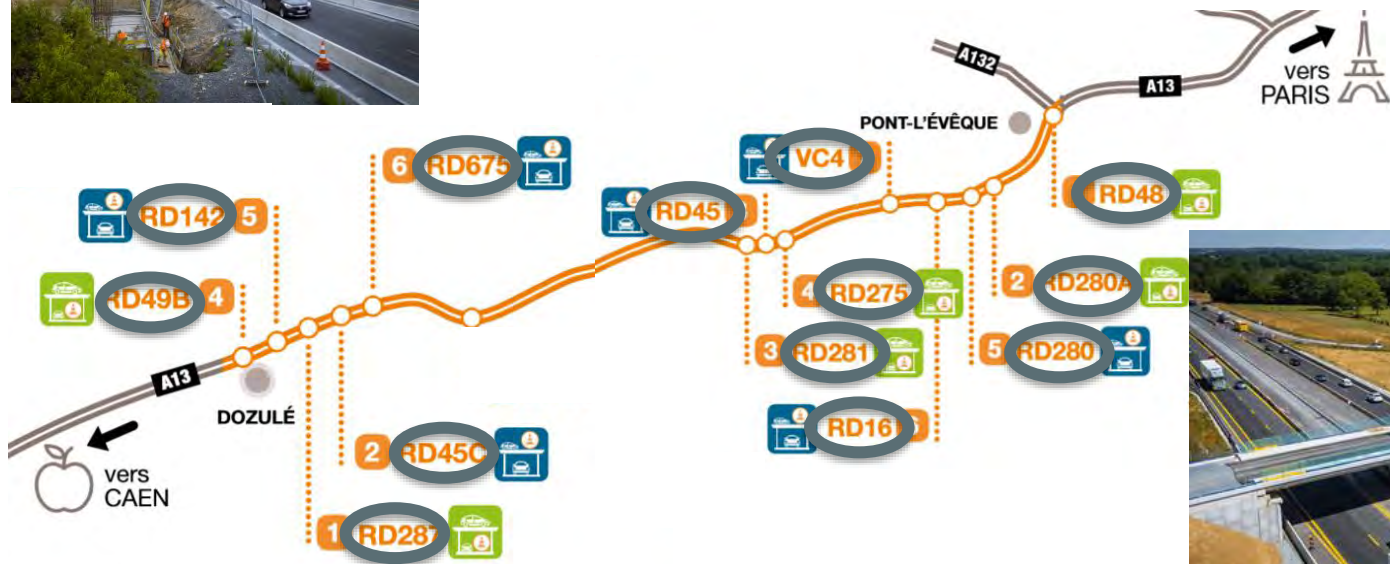


Avancement des travaux sur la section courante



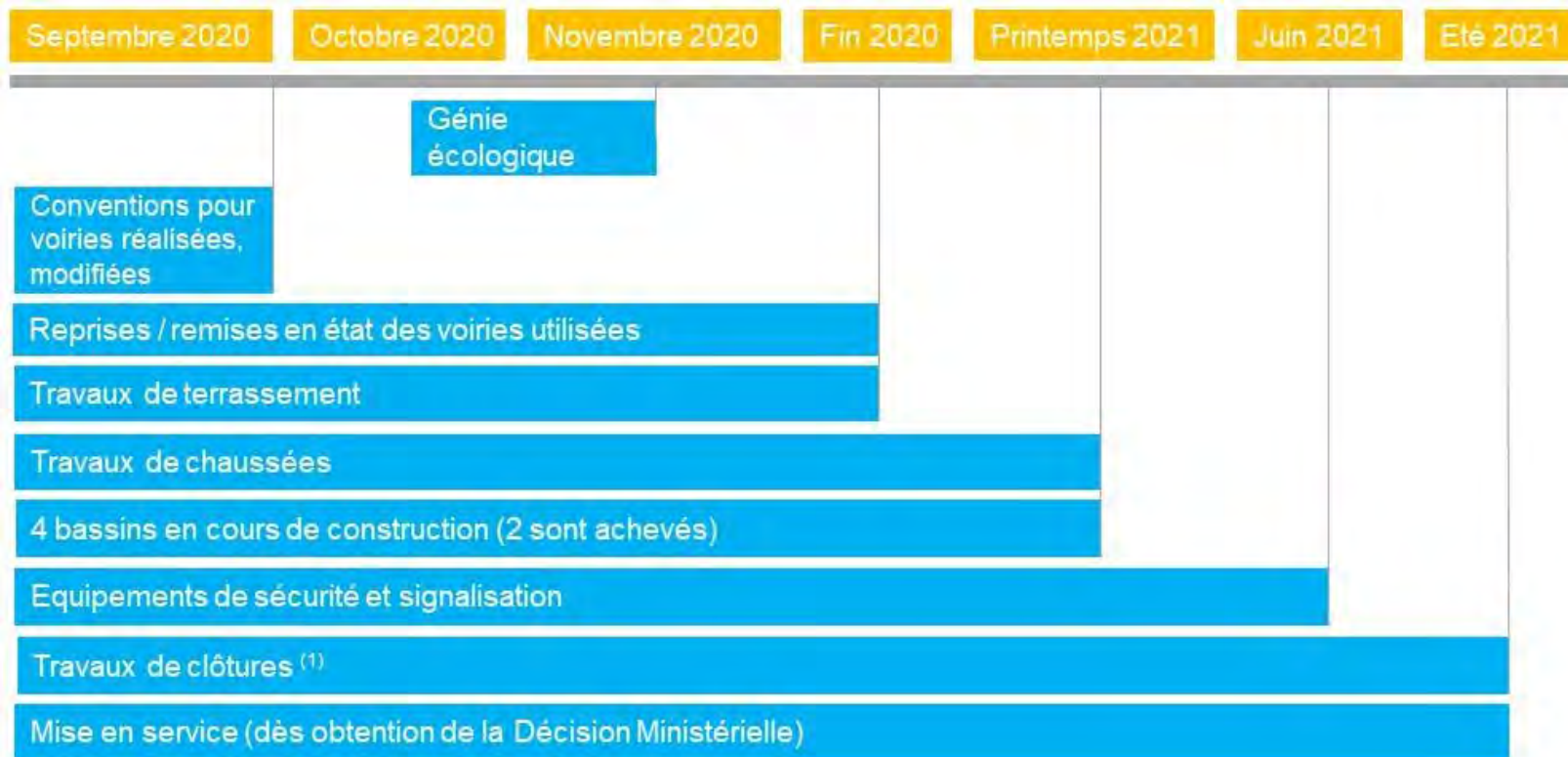
 Zones réalisées Sens 1 & 2
 Zones réalisées TPC

Avancement des travaux pour adapter les ouvrages d'art



 Tous les ouvrages sont achevés
Restent des aménagements spécialisés pour les passages inférieurs

Ce qu'il reste à faire



⁽¹⁾ Procédure pour ces interventions :

Les travaux sans contraintes d'emprises, sont lancés dès maintenant. L'entreprise Saniez prend contact afin d'établir un constat préalable et convenir des meilleurs méthodes et périodes d'interventions. Les éventuels dégâts seront pris en charge par Sapn représentée par l'opérateur foncier. Sauf cas particulier, le remplacement des clôtures herbagères sera réalisé par les propriétaires, sur la base d'un barème proposé par l'opérateur foncier. Le suivi des travaux reste placé sous l'autorité du maître d'œuvre, qui demeure l'interlocuteur de référence.

2 Aménagements Paysagers



Projet paysager - planning

Etudes Projet Initiées en Avril 2018

- 2018 – 2019 : Concertations avec les communes traversées
- 2018 – 2019 : Réunions publiques et présentation du projet
- Mars 2020 : Lancement de la Consultation des entreprises

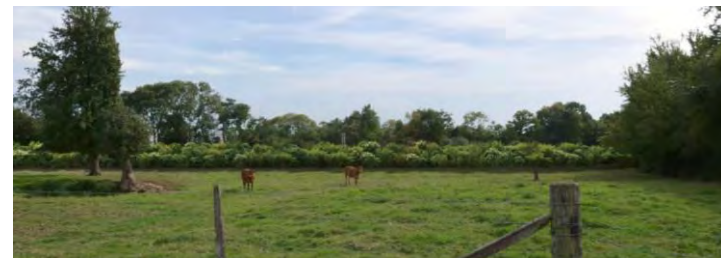


Octobre 2020 : Lancement des travaux

- Réalisation des plantations : 7 mois
- Parachèvement des travaux : 5 mois



Fin 2021 : Fin des travaux de plantations et début des travaux d'entretien




Projet paysager : La méthode

La méthode employée :

- Des nombreuses visites de site,
- L'intégration des collectivités dans le projet et l'information aux riverains

Un projet paysager axé sur :

- La gestion des co-visibilités entre les riverains et l'autoroute, des co-visibilités entre Monuments Historiques et l'autoroute
- La gestion des merlons paysagers et l'intégration des bassins de rétention d'eau

 **L'utilisation des essences locales, durables typiques du Pays d'Auge est retenue**






Projet paysager : La palette végétale




Les différents types de plantations :

- **Des bosquets arborés** : hauteur > à 3 m à terminaison (milieu sec, milieu humide, dans et hors DPAC*)
- **Des massifs arbustifs** : hauteur 2 à 3 m à terminaison (milieu sec, milieu humide, dans et hors DPAC*)
- **Des arbres-tiges** : reconstitution des vergers, des alignements d'arbres
- **Des prairies fleuries** : échangeurs, diffuseurs
- **Des enherbements classiques** : accotements

PLANTATIONS

 Bosquet arboré Ba1 Acer campestre, érable champêtre - 40% Carpinus betulus, charme commun - 15% Quercus pedunculata, chêne pédonculé - 15% Sorbus domestica, cormier - 8% Cornus mas, cornouiller mâle - 5% Cornus sanguinea, cornouiller sanguin - 5% Malus sylvestris, pommier sauvage - 10%	 Bosquet arboré Ba2 Alnus incana, aulne blanc - 20% Carpinus betulus, charme commun - 30% Quercus pedunculata, chêne pédonculé - 15% Sambucus nigra, sureau noir - 10% Sorbus torminalis, alisier torminal - 5% Rhamnus frangula, bourdaine - 10% Salix caprea, saule marsault - 5% Viburnum opulus, viorne obier - 5%	 Bosquet arboré Ba3 (hors DPAC) (même composition végétale que Ba1)
--	--	--



 Massif arbustif Ma1 Corylus avellana, noisetier - 15% Ligustrum vulgare, troène commun - 35% Sambucus nigra, sureau noir - 20% Prunus cerasifera, prunier myrobolan - 30%	 Massif arbustif Ma2 Cornus sanguinea, cornouiller sanguin - 20% Prunus cerasifera, prunier myrobolan - 15% Rhamnus frangula, bourdaine - 35% Salix caprea, saule marsault - 15% Viburnum opulus, viorne obier - 15%	 Massif arbustif Ma3 (hors DPAC) Malus sylvestris, pommier sauvage - 20% (ballveau) Corylus avellana, noisetier - 15% Ligustrum vulgare, troène commun - 25% Sambucus nigra, sureau noir - 20% Prunus cerasifera, prunier myrobolan - 20%
--	---	--



Les Aménagements Paysagers Dozulé > Paris

Cricqueville en Auge



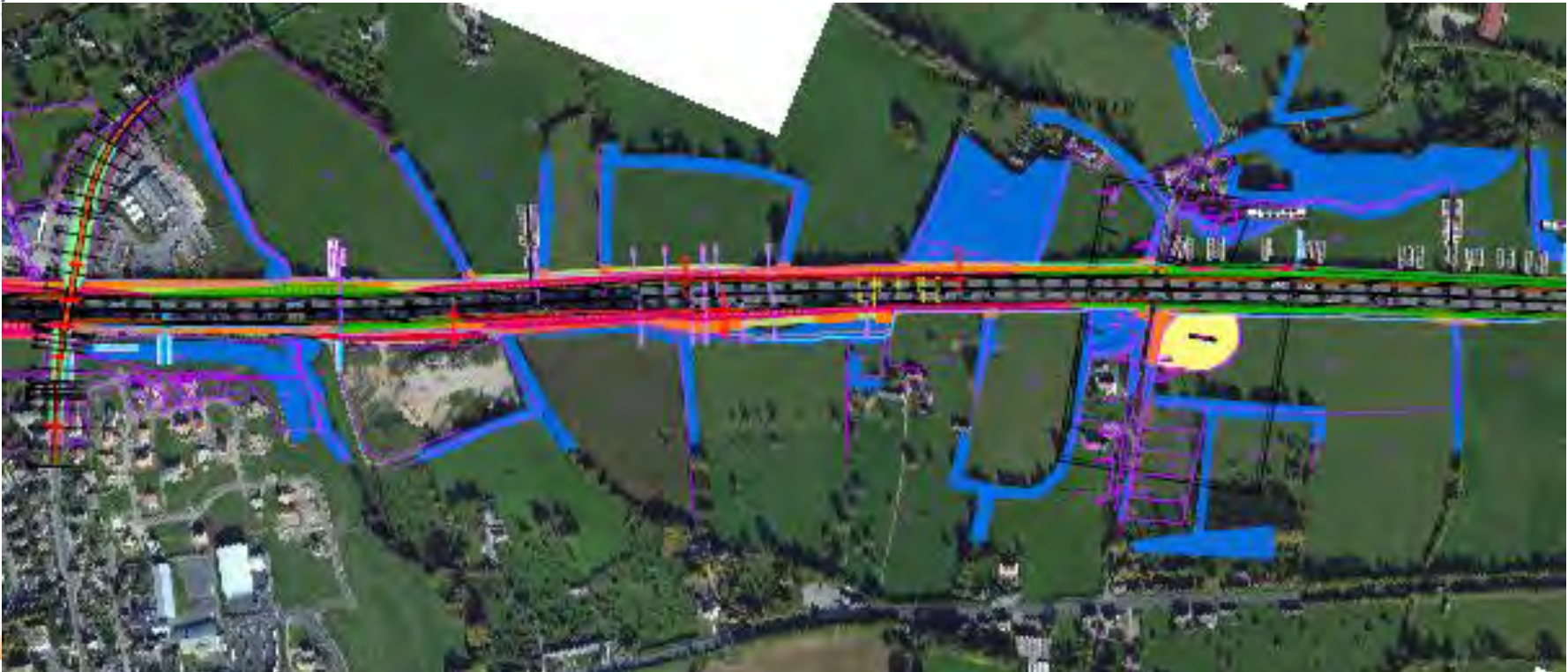
Les Aménagements Paysagers Dozulé > Paris

Dozulé



Les Aménagements Paysagers Dozulé > Paris

Angerville



Les Aménagements Paysagers Dozulé > Paris

Reux & Cresseveuille

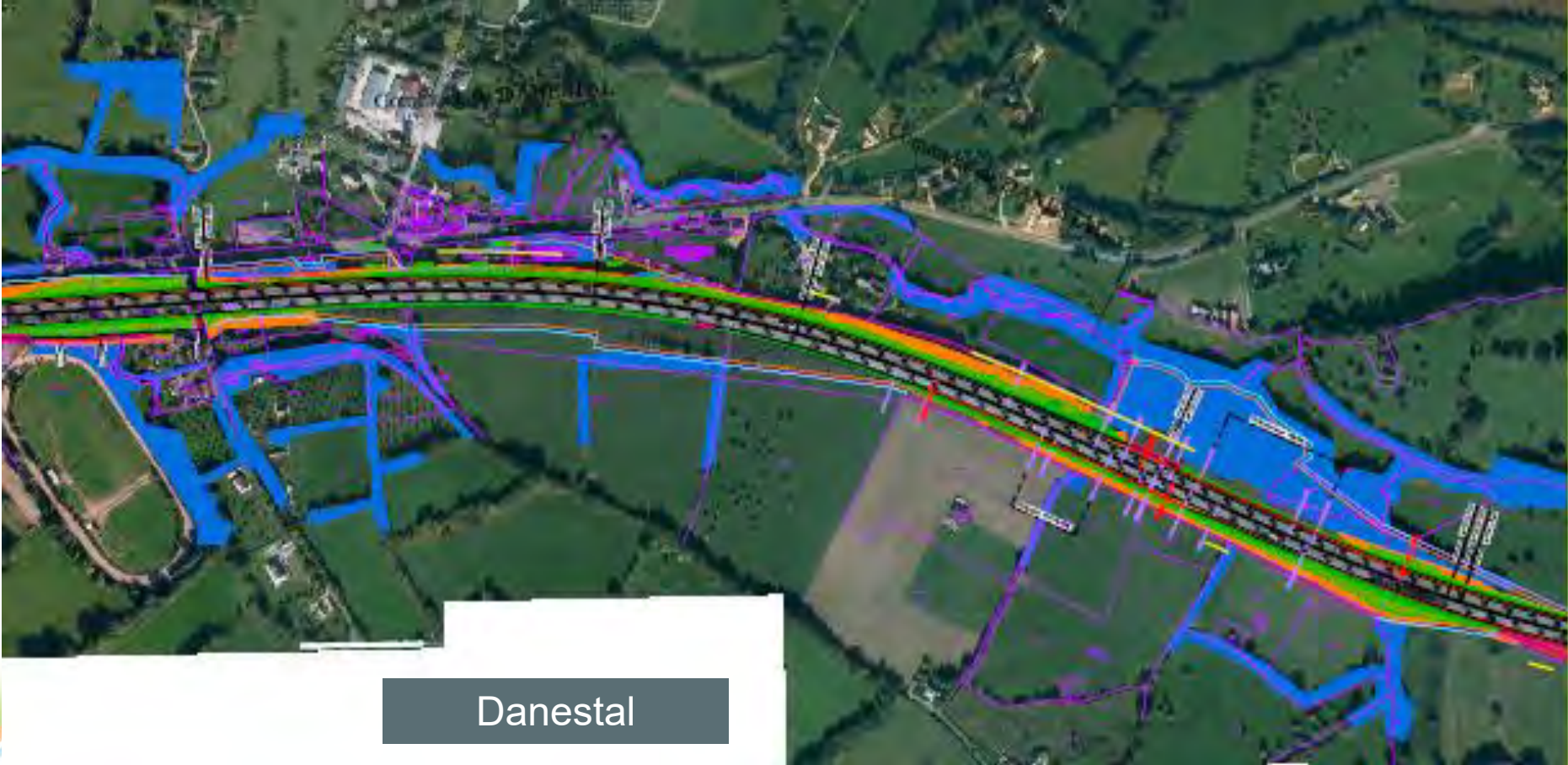


Les Aménagements Paysagers Dozulé > Paris

Cresseveuille



Les Aménagements Paysagers Dozulé > Paris



Danestal

Les Aménagements Paysagers Dozulé > Paris

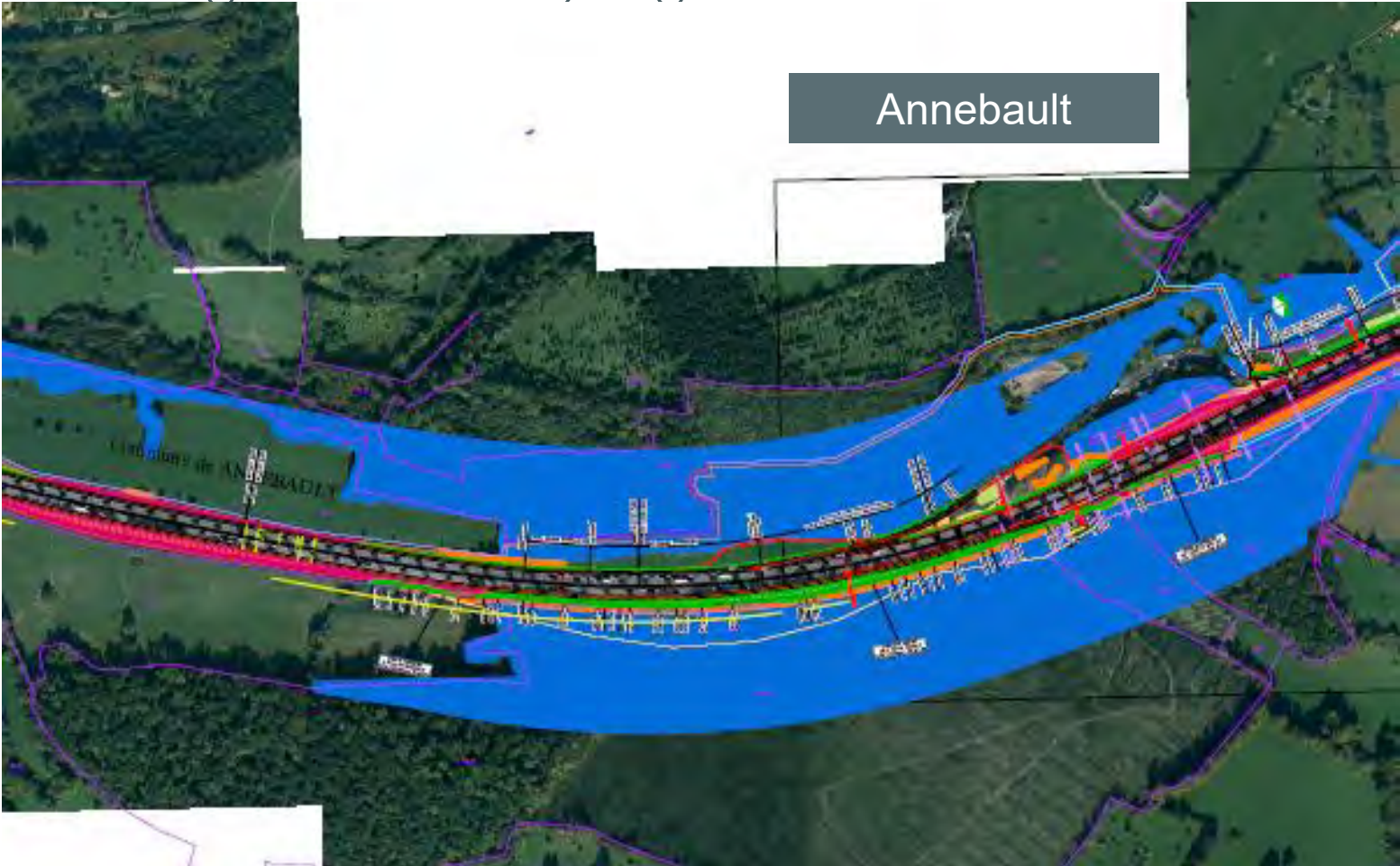
Bourgeauville



Les Aménagements Paysagers Dozulé > Paris

:

Annebault



3 Acoustique



Les engagements pris par Sapn



- Un dossier de référence : Dossier **d'Enquête** Publique préalable à la DUP* du 13 août 2007
=> Le projet ne constituant pas de modification significative au sens de la législation sur le bruit, **c'est** la réglementation des points noirs de bruit qui **s'applique** aux habitations :
 - Exposées à plus de 65dB en moyenne de jour => **l'engagement** propre à cette opération, pris par Sapn dans le cadre de la DUP est < de 5dB à la réglementation.
 - Et dont le permis de construire est antérieur à la date de publicité de **l'enquête** publique, soit le 10 juillet 2006
- Moyens de protection retenus dans le cadre de la DUP : :
 - Ecran acoustique à Pont-**L'Evêque** : 2 m x 525 m
 - Ecran acoustique à Cricqueville-en-Auge : 2 m x 660 m
 - 73 isolations de façades (doubles-vitrage)

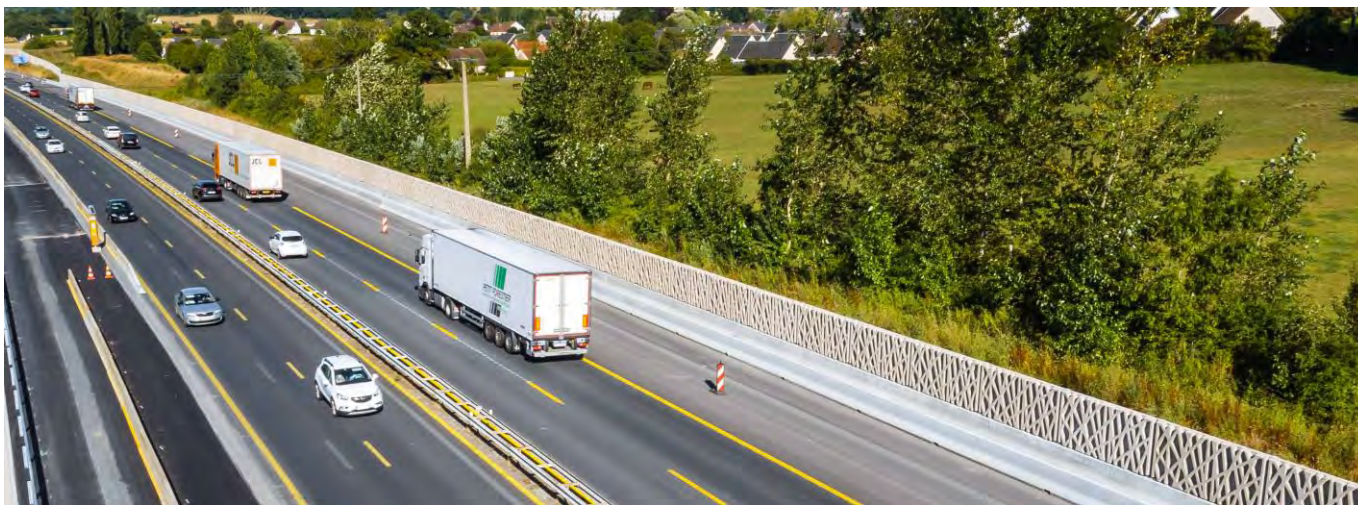
=> 110 habitations protégées au total
- Le Contrôle à posteriori : engagement Sapn pris à la suite de **l'Enquête** Publique
 - Bilan acoustique 6 mois à 1 an après la pose de **l'enrobé** sur **l'ensemble** de la section, + projection à 20 ans
 - Objectif : contrôler que les habitations ne sont pas soumises à des niveaux supérieurs à **l'engagement** pris par Sapn, lors de la DUP*.



Avancement des protections acoustiques à la source

Réalisation d'écrans acoustiques de plus grandes dimensions (cf DUP) :

- Pont-L'Évêque : 2 m x 650 m => En cours de finition
- Cricqueville-en-Auge : 2,5 m x 730 m => Achevé



Avancement des conventions de financement des doubles-vitrages

Rappel sur le process :

1 - **Une Assistance à Maîtrise d’Ouvrage** : le bureau d’études Orféa

2 - La procédure :

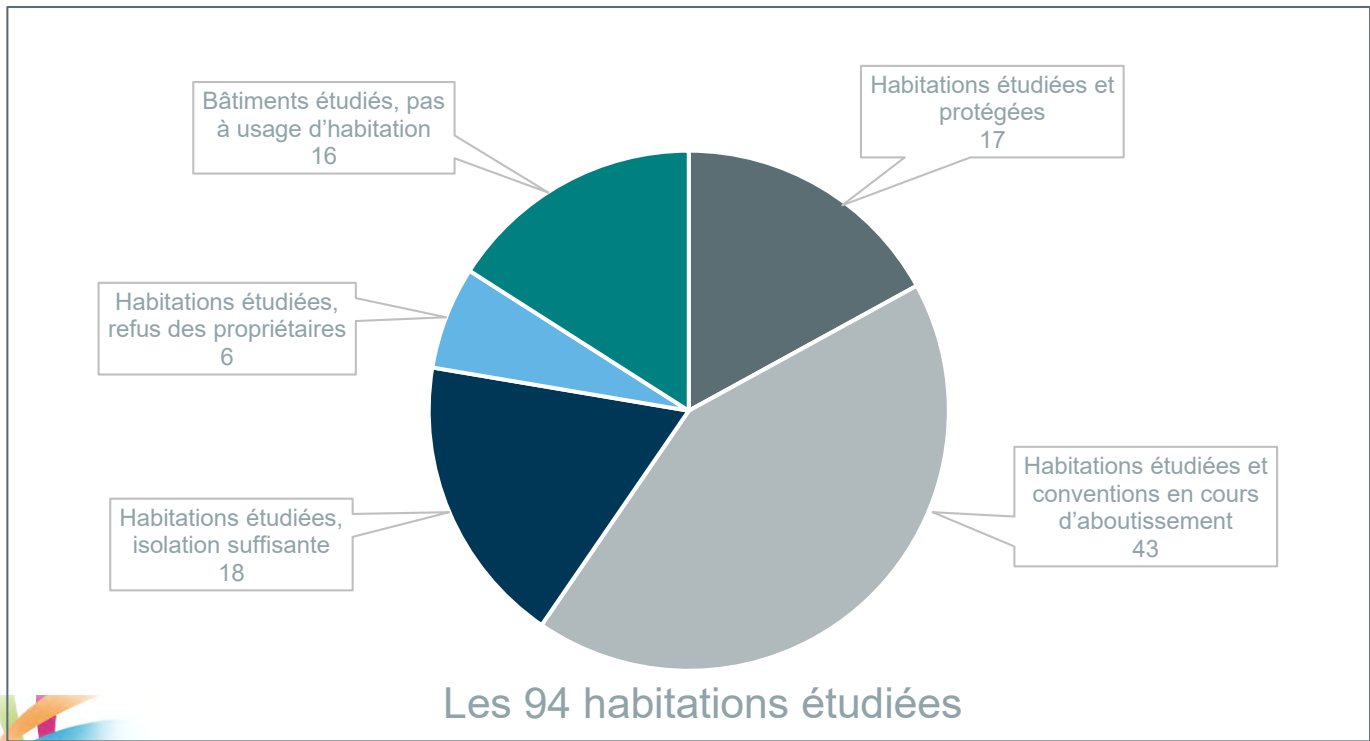
- Courrier pour prise de rendez-vous pour établissement d’un diagnostic des travaux à faire ou à rembourser,
- Validation du diagnostic par Sapn et par le propriétaire,
- Si travaux à réaliser : consultation de 3 menuisiers par le propriétaire (Orféa le cas échéant)
- Accord Sapn sur le devis retenu pour réalisation des métrés
- Elaboration et signature des conventions
- Réalisation des travaux
- Réception tripartite des travaux (propriétaire + menuisier + Orféa) pour « Bon à payer »
- Sapn paie le propriétaire qui règle à son tour le menuisier



Avancement des conventions de financement des doubles-vitrages

94 habitations ont finalement été étudiées

(73 issues de la DUP, 11 pour contrôle du niveau d'isolement, 10 dans le cadre de l'observatoire du bruit)



Rappel sur les délais :
Fin des travaux :
Printemps 2021.

8 mois pour effectuer
les travaux, après la
signature de la
convention

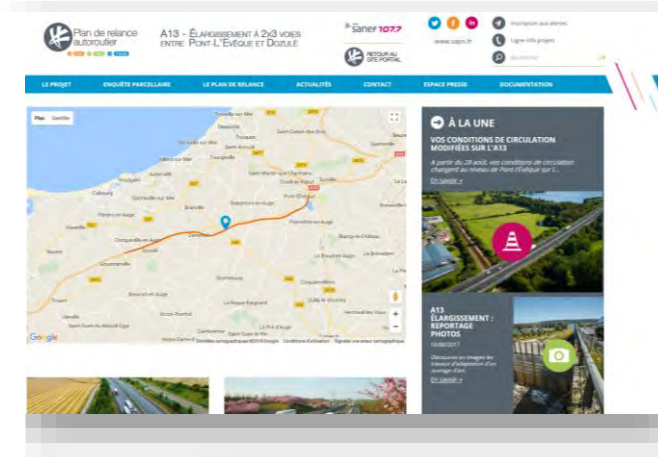


4 Communication



La communication du projet

- Un site internet dédié **au projet afin d'accompagner les automobilistes et les riverains** durant toute la période de travaux : www.grandsprojets.sanef.com et son formulaire de contact disponible sur ce site
- Une ligne téléphonique pour répondre aux demandes : Nouveau numéro à partir du 1^{er} octobre : 09 708 08 709 – Choix n° 2 – Appel non surtaxé (Au lieu du 0806 800 036)
- Notre fil : @sanef_1077
- Une information auprès des élus sous forme de courrier de suivi d'avancement des travaux
- Des réunions publiques
=> Septembre 2016, février 2018, 22 et 29 septembre 2020



#Travaux Fermeture de l'A13 entre Pont-L'Évêque et Dozulé cette nuit de 21h à 6h dans les deux sens de circulation. Restez à notre écoute et suivez les déviations mises en place.
+ d'infos 📍 bit.ly/32gA1f1
#A13 #Elargissement @pontleveque14



La communication du projet

sapn

Circulez malin

A13 - Élargissement à 2x3 voies entre Pont-L'Évêque et Dozulé

Durant les nuits du 14 au 18 septembre prochain

Pour votre confort et sécurité

Durant les nuits du 14 au 18 septembre prochain, Sapn démolit l'ancien pont de la RD156 qui surplombait l'A13 au niveau de la commune de Dozulé.

QU'VA-T-IL SE PASSER ?

Afin d'être confortables et tout à fait sécurisés, ces travaux nécessitent la fermeture nocturne de l'A13 entre l'échangeur A13/A1312 et le diffuseur n°30 de Dozulé, dans les deux sens de circulation.

Ces interventions sont programmées de nuit, afin de limiter au maximum la gêne à la circulation. Sanef met en place pour vous une signalisation adaptée et un itinéraire de déviation.



JE M'INFORME



Plan de relance autoroutier

A13 - ÉLARGISSEMENT À 2X3 VOIES ENTRE PONT-L'ÉVÊQUE ET DOZULÉ

Circulation sur la RD579

MODIFICATION DE VOS CONDITIONS DE CIRCULATION DE DÉBUT JUILLET À FIN OCTOBRE 2017*

TRAVAUX D'ADAPTATION DE L'OUVRAGE D'ART (PONT DE L'A13) SITUÉ AU-DESSUS DE LA RUE GEORGES CLÉMENTINEAU

TOUTES LES INFOS SUR VOS CONDITIONS DE CIRCULATION
www.plandrelance.sapn.fr

CONSEILS
Ligne forte protégée. Via le formulaire de contact du site internet. Du lundi au vendredi de 8h à 17h ou le soir à 19h.
0 800 800 030

SAPEL

sapn

Plan de relance autoroutier

Autoroute A13 Élargissement à 2x3 voies entre Pont-L'Évêque et Dozulé

Le projet d'élargissement à 2x3 voies, déclaré d'utilité publique en 2007, est l'un des 20 projets inscrits au Plan de Relance Autoroutier du groupe Sanef, signé avec l'État en août 2016. Ce projet permettra l'adaptation des conditions de circulation au trafic actuel sur cette section de l'A13, longue de 20 km.

À l'achèvement des travaux, en 2020, cet élargissement à 2x3 voies offrira plus de fluidité, de sécurité et de confort aux 400 automobiles qui circulent chaque jour sur cette portion.

Le projet

Le secteur de 22 km est actuellement composé de deux voies de circulation dans chaque sens. On est donc en fait, entre le rond-point autoroutier A13/A1312 de Pont-L'Évêque et le diffuseur 30 de Dozulé.

Mise en service en 1970, cette portion doit être adaptée au trafic actuel. Signé tout de suite pour permettre le plein potentiel de l'A13 :

- un échangeur au lieu de rampe à conserver, tout au long de l'ouvrage ;
- 3 voies de circulation dans chaque sens ;
- un ouvrage d'art au lieu de pont suspendu à 200 mètres de l'échangeur ;
- une rampe de circulation dans chaque sens ;
- un ouvrage d'art au lieu de pont suspendu à 200 mètres de l'échangeur ;
- une rampe de circulation dans chaque sens ;
- un ouvrage d'art au lieu de pont suspendu à 200 mètres de l'échangeur ;
- une rampe de circulation dans chaque sens ;
- un ouvrage d'art au lieu de pont suspendu à 200 mètres de l'échangeur ;

LE PROJET EN CHIFFRES

- 22 km à 3 voies
- 1 échangeur
- 4000 véhicules par jour
- 200 jours de travaux
- 1300 m d'ouvrages de protection
- 1000 m de murs de soutènement
- 1000 m de murs de soutènement
- 1000 m de murs de soutènement
- 1000 m de murs de soutènement

AVANT TRAVAUX

APRÈS TRAVAUX

SECTION CONCERNÉE LES TRAVAUX DE NUIT



sapn **Plan de relance autoroutier**

Communiqué de Presse

A13

Après une première phase de travaux préparatoires, Sapn débute l'élargissement de l'A13 à 2x3 voies entre Pont-L'Évêque et Dozulé

Débutés en mars, les travaux préparatoires de déblocage nécessaires à l'élargissement de l'A13 entre Pont-L'Évêque et Dozulé, laissent place à la première phase de travaux : l'élargissement de l'A13 au droit des ouvrages d'art. Durant cette phase, les conditions de circulation changent. Sanef déplace alors sa signalisation spécifique sur le chantier et un dispositif d'information complet pour accompagner les conducteurs en toute simplicité et sécurité. Pour ce chantier phase de Plan de Relance Autoroutier, Sapn investit 163 millions d'euros.

Les projets aux multiples bénéfices

Les travaux concernent le secteur de 22 km situé sur l'A13, entre l'échangeur A13/A1312 de Pont-L'Évêque et le diffuseur n°30 de Dozulé. Mise en service en 1970, cette portion est actuellement composée de deux voies de circulation dans chaque sens et est donc très congestionnée au trafic actuel. Ce chantier permettra plusieurs objectifs :

- Passer cette section à 2x3 voies, en créant une voie supplémentaire dans chaque sens de circulation. Cela permettra d'améliorer la fluidité sur cette portion d'A13.
- Élargir les bandes d'échange qui sont supportées par les ponts suspendus à proximité des autoroutiers et des échangeurs.
- Améliorer la visibilité en cas de brouillard ou de pluie en remplaçant les murs de soutènement existants par des murs de soutènement plus hauts et plus résistants.
- Améliorer également les conditions de circulation en créant 2 nouveaux passages au-dessus de la voie de circulation et en remplaçant les ponts suspendus existants par des ponts suspendus plus modernes.

Un chantier en plusieurs étapes pour faciliter la gêne à la circulation

Durant ce chantier, qui devra s'étendre pour 2017, Sapn sera tout de suite pour permettre la gêne à la circulation.

Afin de limiter l'impact des travaux, Sapn a prévu une phase préparatoire (appelée phase 5-mois) d'été 2017 à l'intérieur de la zone d'élargissement de l'A13.

Cette phase de travaux consiste à adapter les ouvrages existants de manière à accueillir les 2x3 voies de circulation qui sera mise en œuvre lors de la circulation.

Pour cela, et afin de permettre aux équipes d'intervenir de manière plus fluide et plus sûre, Sapn met en place des 40 ponts de 100 mètres de longueur, sur lesquels seront mis en œuvre les zones à interventions :

- Installation de la borne d'échange
- Réduction des largeurs des voies
- Limitation de la vitesse à 50 km/h

Ces travaux préparatoires ont été réalisés approximativement un an avant le début des travaux de circulation, en la nuit du 14 au 18 septembre 2017.





5

Questions / Réponses



Merci de votre attention

